

ALLEMAGNE.

MOMMSEN.

LEGS
Auguste DRUTAILS
1859-1926

La vie de Théodore Mommsen¹ est peut-être la plus remplie de faits, de paroles et d'écrits qu'ait présentée le XIX^e siècle; je parle de ceux qui n'ont pas été des conquérants. Encore, à sa manière, Mommsen a été un fondateur d'empire, l'*imperator unicus* de cette science du monde romain qu'il a soumise, pour sa gloire et celle de sa nation, à l'hégémonie allemande. — Nous n'avons à rappeler ici ni sa carrière politique, ni son rôle comme professeur, ni ses essais de journaliste, d'orateur et de poète², ni la verve de son entretien, ni ses vertus d'homme privé (qui furent vraiment exquis), ni même son hostilité contre la France (qui fut, au surplus, beaucoup plus superficielle qu'on ne le croit, et dont l'expression refléta moins des sentiments intimes que l'intempérance presque enfantine de son langage). Je ne veux donner que quelques notes sur les services qu'il a rendus à l'histoire.

I. — Son seul livre d'histoire est son *Histoire romaine*³ ou plutôt, comme il le disait, son histoire de l'Italie sous les Romains⁴. Œuvre de jeunesse, a-t-on répété; sans doute, par l'époque où elle fut écrite, mais non par autre chose : il n'y a pas, dans la vie scientifique de Mommsen, des traces de jeunesse. Œuvre de littérature, a-t-on insinué, en l'opposant aux autres travaux. Je le veux bien encore, si on ne juge que l'extérieur : souci constant de l'ordonnance, qu'on ne trouvera pas ailleurs et qui a fait regarder Mommsen comme un pur « classique; » mais, en revanche, une vivacité de style, des expressions colorées, le goût des portraits poussés à fond, un modernisme parfois excessif dans les comparaisons, un parti-pris trop visible contre ou pour tel ou tel personnage⁵, tout cela fait

1. Né le 30 novembre 1817 à Garding dans le Schleswig, mort le 1^{er} novembre 1903 à Charlottenburg près de Berlin.

2. Il rédigea, en 1848, la *Schleswig-Holsteinsche Zeitung* à Rendsburg. — Sur ses essais poétiques (*Liederbuch dreier Freunde*, Kiel, 1843, et autres), cf. *National-Zeitung*, 3 nov. 1903. Ce caractère poétique de la pensée et des sentiments de Mommsen a été très bien mis en lumière par Harnack dans son discours des funérailles (5 nov.).

3. T. I, 1854; t. II, 1855; t. III, 1856.

4. T. I, p. 6.

5. Ses traits d'esprit à l'endroit de Caton d'Utique sont très difficiles à excu-



plutôt de son œuvre un acte de romantisme; car, comme il est arrivé souvent en Allemagne, les mouvements littéraires qui avaient passionné la France s'y faisaient fortement sentir, alors qu'ils s'apaisaient dans leur pays d'origine. — Mais, ce qu'il faut nier, c'est qu'il y ait dans l'*Histoire romaine* une érudition moins solide que dans les œuvres juridiques. Elle n'avait, sans doute, aucune note à l'origine¹; les notes qu'elle reçut dans les éditions successives sont en nombre insignifiant. Vraiment, que fait cela à la valeur de l'ouvrage? Un de ceux (mort aujourd'hui) qui en fit le plus un reproche à Mommsen est précisément l'homme qui a le plus multiplié, au rez-de-chaussée de ses pages, les références inexactes et les textes mal compris. L'essentiel était qu'en écrivant, l'auteur eût sous les yeux sa preuve; or, quiconque est familier avec l'histoire romaine retrouvera vite le texte dont Mommsen s'est servi ou la leçon manuscrite qu'il a préférée. Pas une fois, que je sache, il ne s'est aventuré vers l'opposé de sa source, sous la tentation qu'on ne la verrait pas. Disons-nous bien qu'à certains égards ce livre est le plus sincère, le plus durable, le plus complet de tous ceux qu'il a écrits. Il donne le meilleur de Mommsen. — D'abord, l'homme y est tout entier, avec son esprit pétulant, sa langue acérée, sa curiosité éveillée sur toutes choses, son érudition impeccable, la rapidité parfois éblouissante de ses rapprochements, le contact qu'il prend sans cesse avec toutes les sciences de l'antiquité. Puis, et par là même, c'est de l'histoire intégrale qu'il a faite, exactement comme l'avait souhaitée Michelet; et ces deux noms, et ces deux natures, et leurs œuvres, quoiqu'à plus d'un point de vue diamétralement contraires, appartiennent à une même puissante poussée vers l'idée définitive de l'histoire: le sol, la race, la religion, la littérature, les arts, les institutions, les faits économiques, la linguistique, les récits de guerre et la psychologie des hommes alternent ou se mêlent dans le livre de Mommsen pour devenir le tableau vivant du passé, tel que le passé a été lui-même, fait également de toutes ces choses. — Deux reproches, cependant, sont possibles. 1° Il a trop sacrifié l'étude du sol, de ses routes, de sa structure, de son degré de culture; sur ce point, Michelet l'emporte. J'aurais voulu, au début de la période royale, la reconstitution de l'*ager*

ser. Mommsen n'a compris ni l'intelligence ni la valeur morale de l'adversaire de César.

1. Les notes, mais on les trouvera dans les articles contemporains, surtout de l'*Hermès*, son journal préféré (articles dont il commença la réunion méthodique dans ses *Römische Forschungen*, t. I, 1864; t. II, 1879; recueil qu'il eut le tort d'arrêter et qu'il faut, à tout prix, continuer); on les trouvera aussi dans sa *Römische Chronologie*, 1858.

romanus primitif, de ses collines, de ses marécages, des rives flottantes de son grand fleuve, de ses sources et de ses bois : c'est de cela que sont sortis le culte et les institutions de Rome, sa manière de vivre et de penser¹. J'aurais voulu, avant l'histoire de la guerre des Gaules, l'exposé des voies fluviales et des massifs montagneux du pays : la nature de sa civilisation et la marche des campagnes de César en auraient été mieux comprises. 2° Il a trop parlé de races, comme du reste tous ses contemporains : race celtique, race germanique, mots qui reviennent incessamment sous sa plume, et, dans les derniers temps de sa vie, une lettre à effet a montré qu'il ne renonçait pas à ce concept, si cher aux hommes de sa jeunesse. J'aurais mieux aimé, ne fût-ce que dans l'intérêt de l'histoire, qu'il eût, sur ce point, devancé son temps. Ce qu'étaient les Étrusques, les Italiotes, les Gaulois comme race, assurément, il est de toute impossibilité de le savoir : c'étaient des tribus associées sous un nom de guerre, parlant une certaine langue, ayant pris des habitudes communes, comme les Anglais ou les Allemands ; mais, parler de race, c'est vouloir définir des corps que nous n'avons point vus par un mot dont nous ignorons le sens. — Sans doute, si Mommsen avait continué à faire de l'histoire, il est probable qu'il eût, sur ces deux points, perfectionné sa pensée d'historien et qu'il fût devenu l'égal de Ranke lui-même. Mais l'*Histoire romaine* ne fut point finie. Il l'arrêta, au troisième tome, à César. Puis, trente ans après, il fit paraître un cinquième volume (févr. 1885), « les Provinces depuis César jusqu'à Dioclétien. » C'est le tableau économique, moral et politique des différentes régions de l'Empire, mêlé du récit des guerres soutenues à l'extérieur. L'Occident y est sacrifié ; la narration s'allonge et les détails se multiplient avec de singulières proportions, au fur et à mesure qu'on s'approche des frontières. Rome même et l'Italie sont absentes, comme si leur vie devait être racontée plus tard à propos des personnalités impériales. Ce n'est donc pas un livre composé, homogène, nourri par une idée maîtresse, mais c'est un merveilleux casier, plein de notes et de pensées ; on eût dit que Mommsen, au seuil de la vieillesse, se hâtait de le livrer pour qu'il ne se dispersât point. — Restait à paraître le tome IV, qui devait être l'histoire impériale. Je ne saurais dire jusqu'à quel moment il y a songé. Mais, à la fin de sa vie, il n'y pensait plus. Très grand

1. Encore que, dans ce chapitre (I^{er} livre, ch. IV), l'idée fondamentale de Mommsen, que Rome a été d'abord l'*emporium* commun de toute la ligue latine, soit peut-être une des plus heureuses qu'il ait développées dans ce premier volume.

dommage pour tous! L'empire romain, il l'avait vécu dans tous ses textes, dans toutes ses ruines, dans toutes les provinces dont il était fait; et l'homme qui avait dessiné César et Sylla eût laissé d'inoubliables figures de Tibère et de Trajan. Il disait un jour de Renan : « Mais pourquoi abandonne-t-il l'histoire du christianisme au moment où elle cesse d'être mystérieuse? » On eût pu dire pareille chose de lui : il lâchait son histoire romaine au moment où elle arrivait à la période de plein épanouissement. Cela, je crois, pour deux causes. D'abord, un incroyable désir de publier chaque semaine quelque chose tirait en tout sens son activité. Il ne sut jamais résister à la demande d'un article, et Dieu sait si de toutes parts on sollicitait Mommsen! Une revue agenaise eut une lettre de lui¹. Il fut un peu la victime de cette pléthore de revues, qui est devenue la plaie de notre vie scientifique, où celle-ci s'effrite au détriment des efforts durables et des grandes œuvres. Si Godefroy, si Cujas, si Tillemont avaient vécu du temps des revues et leur avaient cédé, quel déchet pour la science de l'antiquité! Mais aussi, ce qui éloigna Mommsen de son *Histoire romaine*, c'est parce que son origine scientifique, son cortège de notes, ses habitudes d'esprit l'entraînaient invinciblement vers le droit et les institutions.

II. — Le premier travail scientifique de Mommsen (sa thèse de doctorat) fut consacré à un sujet de droit public²; la dernière note d'érudition qu'il ait écrite a trait à Ulpian³; son dernier grand ouvrage est un volumineux traité du droit pénal romain (*Römisches Strafrecht*, 1899); il préparait, aux dernières heures d'activité qui ont précédé de si peu sa mort, une édition du Code théodosien. Il a été professeur de jurisprudence avant de l'être d'histoire. Son œuvre historique est encadrée par une production juridique de tout instant. « Fils de Clio? ou fils de Thémis? » lui demandait Bœcking⁴; Thémis le créa en réalité, et le reprit à la fin de sa vie. Il est vrai de dire que les œuvres de droit pur sont assez rares dans la bibliographie mommsénienne; la seule importante vient d'être nommée. Sur ce point, il n'essaya pas d'entrer en concurrence avec le nom de Savigny : celui-ci, également, un maître juriste de tout premier ordre,

1. *Travaux de la Société d'agriculture d'Agen*, 1883, p. 128.

2. *Ad legem de scribis et viatoribus*. Kiel, 8 nov. 1843. On se préparait, lors de sa mort, à célébrer son 60^e anniversaire de doctorat. Les travaux, plus célèbres, de la jeunesse de Mommsen (*De collegiis*, 1843; *Die römischen Tribus*, 1844) n'ont aucun rapport avec sa thèse.

3. Académie des sciences de Berlin, séance du 22 octobre 1903.

4. D'après Zangemeister, *Th. Mommsen als Schriftsteller*, 1887, p. IV.

mais, parfois, supérieur à Mommsen par la limpidité de ses déductions et la clarté séduisante de ses exposés. Mommsen trouva une conciliation entre ses deux tendances dans l'étude du droit public. De sa thèse sur les appariteurs à son édition du Code théodosien, la préoccupation des institutions politiques de Rome court dans toute sa vie. C'est ce qui fit, je crois, l'unité de sa carrière d'érudit. De là naquit le plus célèbre de ses livres dans le monde savant, *le Droit public romain*¹. — Évidemment, personne n'a démonté et reconstitué le mécanisme des constitutions romaines avec une telle science et une telle dextérité; textes de tout genre et inscriptions viennent à chaque instant se juxtaposer et s'étayer pour bâtir la plus ingénieuse construction qu'un théoricien d'une législation disparue ait essayé de faire, et les Romains eussent trouvé que Mommsen leur révélait à eux-mêmes le système de leur droit public : principe des magistratures, rapport des pouvoirs sous la république, équilibre des forces sous l'empire, tout cela était exposé avec une richesse de réflexions et de preuves qui constituait un progrès inappréciable sur tous les ouvrages antérieurs, et je ne crois pas que, plus tard, la postérité sépare son nom de ceux de Cujas et de Godefroy. Par malheur, Mommsen a écrit du droit public beaucoup trop en juriste, pas assez en historien; homme tout d'une pièce, il ne sut pas, quand il composa son *Staatsrecht*, faire leur part aux faits, aux hommes, aux événements. Il tomba dans le défaut inhérent à ce genre d'études, où l'on dogmatise sur la constitution sans tenir compte des hommes qui l'ont appliquée et des parasites qui l'ont viciée. Il en arriva à une restitution admirable, mais idéale. — Ainsi, il étudie d'abord le principe des magistratures avant d'examiner les magistratures elles-mêmes, le peuple qui les conférait, les familles qui formaient le peuple : la définition du groupe social qu'était Rome, c'est-à-dire du *principium* de tout droit public, n'apparaît qu'en tête de son troisième volume. — A lire ses chapitres sur les assemblées, on ne se doute pas à quel point le régime électoral était en réalité dénaturé par l'organisation sociale : démocratie en droit, oligarchie en fait. J'aime mieux la manière de Montesquieu, complétant l'étude des lois anglaises par celle de la façon dont les mœurs appliquaient ces lois². — C'est ce besoin de théoriser qui a fini par faire prononcer à Mommsen, à propos du régime impérial, le mot fameux de *dyarchie*³, qui a eu une

1. *Römisches Staatsrecht*, 1871, 1874, 1875, 1887, 1888.

2. XI, 6, et XIX, 27. Cf., pour Rome, Fustel de Coulanges, *les Origines du système féodal*, p. 225.

3. T. II, p. 725 de l'édition de 1877.

si étonnante fortune. Et, vraiment, il eut tort de le prononcer : parce que (il l'avoua lui-même dans une note¹) aucun texte de droit ou autre ne l'autorisait à le prononcer ; parce que, s'il y eut symétrie entre certaines fonctions émanées de l'empereur et les survivances républicaines, la sujétion au prince du sénat et des magistratures fut toujours admise, même des juristes ; parce que les auteurs anciens, sans exception, ne voulurent connaître de pouvoir effectif que celui d'un seul, et que l'impression faite à un Tite-Live ou à un Horace par le régime impérial doit avoir plus de poids, chez un historien moderne, que le parallélisme apparent de quelques titres. Enfin, ce qui condamne ce mot, c'est précisément que, pris à la lettre par toute une école, il l'a amenée à diviser l'histoire de l'Empire en deux périodes différentes, *dyarchie* et *monarchie* : ce qui a été un non-sens historique, comme toutes les divisions en périodes qui s'opposent. — Écartant trop souvent les questions religieuses de ses études, Mommsen n'a pas assez insisté sur le cadre rituel qui a enveloppé, à Rome, tous les modes du pouvoir ; ses magistrats sont trop des juristes, pas assez des prêtres. Le grand service que les jurisconsultes peuvent nous rendre (je pense ici à des travaux récents), c'est de rattacher davantage les formules du droit aux formulaires sacrés. — On peut regretter encore l'absence de bibliographie dans ce livre : les pages de Mommsen détonnent avec celles de Marquardt, son collaborateur timoré et paisible ; quand Mommsen cite un auteur moderne, c'est un peu comme faisaient les anciens, pour le combattre. Il est vrai qu'à la différence des anciens, il pense et il écrit avec une absolue indépendance de toute œuvre antérieure. Ce qui fait qu'on a l'impression, en lisant ces cinq gros volumes, d'une pensée exclusive et impérieuse, destructive de toutes les besognes des précurseurs².

III. — Dans les jours mêmes où Mommsen, âgé de vingt-six ans³,

1. *Obgleich dieses Schlussergebniss nur gewonnen werden kann aus den einzelnen Institutionen*, etc. Le texte de Pomponius, cité à ce propos, ne se réfère qu'à des affaires minimes, de dérivation de l'eau d'un fleuve.

2. Il est impossible d'énumérer ici même les principales des dissertations de Mommsen sur le droit public ; qu'on songe qu'en 1887, après quarante-quatre ans de production, Zangemeister évaluait à 920 le nombre de ses travaux. Citons cependant, à cause de la nouveauté et de l'importance particulière des résultats acquis, et, aussi, d'une clarté d'exposition toute supérieure : *Die Stadtrechte der lateinischen Gemeinden*, etc., 1855 ; *Die Conscriptionsordnung der römischen Kaiserzeit*, 1884 (*Hermes*) : ce dernier travail est peut-être la plus éclatante démonstration de ce que le classement méthodique des inscriptions peut amener comme découvertes historiques.

3. *De Collegiis*, 1843, p. 129.

passait sa thèse de doctorat, il écrivait ceci : « Jusqu'à quand nous fera-t-on attendre le *Corpus inscriptionum latinarum*? Voilà Kellermann mort. Qu'on le remplace par Iahn¹, » et qu'on travaille; et lui-même, comme spécimen d'une publication de texte épigraphique, donnait la *lex Collegii Dianae et Antinoi*. Ce *Corpus* le hanta désormais, et il n'est point douteux qu'à défaut d'autres, envers et contre tous, il ne songea, dès l'Université, à l'imposer, au besoin à le faire seul : et sa vie a montré qu'il était de taille à s'en tirer sans autre aide que celle de subalternes. Dès 1845, chaque année, il publie plusieurs longues inscriptions et revise, de lui-même, les plus grosses « tables inscrites »; au printemps de 1845, il a pris conseil de Borghesi, qu'il a visité dans sa solitude de Saint-Marin; en 1849 commencent ses *Epigraphische Analekten*, qui furent le premier jalon de sa réputation mondiale; déjà, il a fait d'importants voyages en Italie²; en 1852, il s'attaque aux in-folio et fait paraître, à lui seul, ces *Inscriptiones regni Neapolitani*, qui sont, à vrai dire, le premier volume du *Corpus*. Le branle est donné : Kellermann, Iahn et les autres ont un héritier qui les fait oublier. Je n'ai pas à raconter les luttes qu'il eut à soutenir, les chicanes qu'on lui fit pour la disposition des matériaux, les misérables discussions par lesquelles on harcela son temps. Mais Mommsen avait les nerfs solides. Sa vie eut dès lors la beauté et le mouvement d'une épopée. Il se vengea des uns, fit taire les autres, mit quelques-uns « au secret, » voulut toujours, et réussit³. On lui reprocha d'être un despote. Il le fallait bien. Il n'y a que les despotes qui mènent à bonne fin, en matière de science, les travaux collectifs. Dom Bouquet, lui aussi, fut un dictateur. Nous aurions besoin d'une tyrannie de ce genre pour coordonner la papyrographie, qui se disperse, comme, depuis Scaliger et Gruter, s'était dispersée l'épigraphie. Enfin, onze ans après le volume napolitain, en 1863, Mommsen put imprimer en tête du tome I du *Corpus* ces lignes très simples, qui étaient une formule triomphale : « L'Académie de Prusse a achevé le Recueil des Inscriptions grecques; voici que commence, par ses soins, celui des Inscriptions latines. » Puis vinrent les volumes signés de Mommsen seul (t. V, 1872 et 1877; t. III, 1873; t. IX et X, 1883); mais, bien

1. Voyez son mémoire sur le plan d'un *Corpus*, adressé à l'Académie de Berlin en 1847.

2. *Iscrizioni Marse*, 1846; *Messapiche*, 1848; *Inscriptiones confederationis Helveticae*, 1854.

3. Tout cela a été bien raconté par M. Waltzing, *le Recueil général des inscriptions latines*. Louvain, 1892.

entendu, il vit, corrigea, annota, compléta tous les autres, et aucune épreuve n'est sortie des presses de Reimer sans prendre le chemin de la maison de Charlottenburg. Quel inépuisable trésor de richesses historiques désormais à la portée de tous ! Que de textes vraiment ressuscités ! car, chez Apianus ou chez Peiresc, les inscriptions, imprimées ou manuscrites, étaient comme enterrées. Que de faits, d'institutions, de vies humaines reconstitués avec elles ! Et surtout, quelle besogne déjà faite avec les *indices* ! Cela a été cent fois dit. Mais il est bon de le redire. Quoi qu'il arrive de l'œuvre de Mommsen, il a rendu le plus inestimable service qu'aucun savant, aucun, et sans exception, ait rendu à la connaissance du passé. Et, si vraiment la tâche du *Corpus* a contribué à mutiler son *Histoire romaine*, Mommsen a fait preuve en cela d'une abnégation rare, d'une très grande âme. Je suis convaincu, et j'ai eu cette impression dans ses cours, dans ses entretiens, que cet homme-là, plus que tout, aimait la science et ceux qui l'aiment, et qu'il lui avait donné, sans arrière-pensée, toute sa vie : procurer à cette science des ressources nouvelles, des instruments sûrs et solides a été la règle directrice de sa carrière.

IV. — C'est pour cela qu'il s'attela, aux abords de sa quarantevingt-unième année, à cette édition du Code théodosien, devant laquelle les plus braves avaient reculé. C'est pour cela que, périodiquement, il se faisait, lui prêt pour les plus beaux livres, le simple éditeur de textes utiles et de textes presque toujours très longs, très ennuyeux : les *Fragmenta Vaticana* (1864), la Chronique de Cassiodore (1864), les *Notarum laterculi* (1864), Solin (1864), le Digeste (1877), Jordanès (1882), les *Chronica minora* (1892-1898), Cassiodore (1894), le *Liber pontificalis* (1898), je passe les textes les plus courts ; et quelques-unes de ces tâches ingrates relevaient d'autres mains que des siennes. Quand on voit ce que sa plume pouvait livrer de pages d'écriture en une seule année (au moins un millier, quelquefois le double et le triple), on se sent éperdu de vertige, et on se demande comment il a pu, matériellement, les remplir ; et, cependant, elles sont bien de lui, de son écriture petite, fine, pincée, aiguë, jamais vieillie, et elles ont été toutes réfléchies et passées au crible d'un contrôle rigoureux. C'était la plus équilibrée et la plus infatigable des machines à travail que l'esprit de Mommsen. « Ses nuits passées à veiller, » a dit admirablement Harnack, « ont éclairé le labeur de nos jours. » Tout compte fait, aucun érudit n'a eu moins de moments de somnolence, n'a commis moins souvent le péché d'étourderie. Voyez, dans son édition de la *Notitia*

Galliarum, le jeu de patience compliqué que forment ses notes.

Sa manière d'éditer les textes et les inscriptions était très minutieuse; le principat de Mommsen a été contemporain du règne de cette micrographie, qui ne nous épargne, à propos d'un mot d'auteur ou de *titulus*, aucune des leçons les plus insignifiantes, et qui, au sujet d'une pierre, refait dans les plus menus détails son histoire rétrospective. Mommsen lui-même, comme en font foi ses dernières éditions, est allé trop loin dans cette voie, en traitant avec le même respect de vulgaires copies du xv^e siècle et les meilleurs *codices* du x^e. Il est grand temps d'enrayer, si l'on ne veut pas encombrer les bibliothèques et vider les bourses avec des éditions en 200 pages d'un texte de 200 lignes. Mais Mommsen n'eut point tort, quand il commença le *Corpus* ou édita Solin, de remettre en honneur les infiniment petits des variantes de manuscrits ou des anecdotes concernant les inscriptions. Beaucoup de ces variantes auront peut-être leur jour de renom (on l'a vu pour Solin); et, quand il s'agit d'une pierre disparue, les moindres choses de son passé peuvent servir à la reconstituer : connaissons-nous si bien le trophée de la Turbie, si le tome V du *Corpus* n'avait multiplié sur lui les relations empruntées aux plus obscurs des écrivains de jadis? La science du passé n'est faite, après tout, que d'une infinité de grains de sable, et il en faut beaucoup pour constituer avec eux un sol qui ne soit point trop mobile. Mommsen voulait que l'on connût exactement tous ces êtres à peine visibles, qui sont le point de départ de la philologie antique; il atteignait toujours, en publiant ses textes, l'atome irréductible.

V. — Au cours de ses voyages épigraphiques dans les pays napolitains, Mommsen rencontra nombre d'inscriptions dialectales, osques ou autres. Ce qui l'entraîna très rapidement à une étude plus approfondie des linguistiques italiennes, et ce qui nous valut le livre, aujourd'hui fort utile (et fort rare), *Die unteritalischen Dialekte* (1850); c'est, par la date, le premier gros volume qu'il ait publié, ce qui semble indiquer qu'il a fortement voulu, vers ce temps-là, pénétrer dans les sciences de philologie pure. Son Histoire romaine et les nécessités épigraphiques le détournèrent presque aussitôt de cette voie; et, bien que dans son *Staatsrecht* les questions de linguistique ne soient jamais absentes, Mommsen, très sagement, évita ces périls des langues italiotes, où Corssen devait trouver l'échec et Pauly la misère. Lui-même y avait rencontré une piquante mésaventure : son esprit audacieux, la promptitude extraordinaire de ses conjectures l'exposaient, sur ce terrain, à de terribles mécomptes. Il sut se les épargner, en allant à des travaux plus sûrs, plus riches en points

de repère, et son bon sens réfréna, comme souvent, sa hardiesse native.

VI. — Trois ans avant le premier volume du *Corpus*, en 1860, Mommsen donna son *Histoire de la monnaie romaine*, à laquelle l'avait déterminé l'examen des inscriptions monétaires de la République, et c'est un des volumes les plus compacts (900 pages) qu'il ait publiés. Il serait injuste, en parlant de ce livre, d'oublier qu'il doit beaucoup à ses devanciers, à Eckhel surtout, ce Godefroy de la numismatique; et il y a, dans le traité de Mommsen, quelques traces de précipitation et de désordre qui eussent irrité le bon Jésuite viennois. Mais, cependant, la science de l'antiquité romaine a reçu de cette histoire un gain presque aussi considérable que du Droit Public; le nombre et la précision des détails, la rigueur des inventaires et des déductions, la publicité lumineuse donnée enfin à ces recherches numismatiques, que les initiés préfèrent d'ordinaire se réserver mystérieusement, l'accord parfait que Mommsen put établir entre l'histoire de la monnaie et les phases générales de la vie romaine, tout cela a fait et fait encore de la date de ce livre une époque mémorable. On nous a dit souvent que de Blacas, en le traduisant¹, l'avait complété et rectifié: il y a des réserves à faire sur cette assertion souvent répétée.

VII. — En 1860, Mommsen avait donc publié des ouvrages essentiels sur tous ceux des domaines de l'antiquité où il s'est installé. Désormais, sans ralentir son activité (tout au contraire), il ne l'appliquera plus à de nouveaux champs d'étude, ou, plutôt, il la détournera de l'histoire et de la linguistique pour la concentrer sur les institutions. Le *Corpus* allait paraître. Il l'obséda désormais. — Par suite, Mommsen n'abordera jamais, sauf dans quelques articles, l'archéologie figurée, la topographie, l'histoire littéraire, l'histoire religieuse, c'est-à-dire une bonne moitié des choses romaines, et les étincelants aperçus donnés dans son Histoire, en 1854-1856, n'auront que les suites rapides du Tableau des provinces, de 1885. Je ne dirai donc pas qu'il n'a pas compris Rome, mais il n'a éclairé qu'une partie de ses ruines.

VIII. — Mommsen a été le plus étonnant organisateur de travaux collectifs qu'ait produit l'Allemagne et peut-être le monde; il dépasse, à ce point de vue, et Bœckh, et Niebuhr, et Mabillon même. On l'a dit sur sa tombe; Guillaume II, qui s'y connaît, l'a écrit². Dès sa

1. 1865, 1870, 1875.

2. Lettre à M^{me} Mommsen du 1^{er} novembre 1903: *Den unübertrefflichen Organisator wissenschaftlicher Unternehmungen.*

première jeunesse, Mommsen a rêvé de l'organisation du *Corpus*. Après le *Corpus*, il n'est pas de grande entreprise qu'il n'ait conseillée, dirigée : les nouveaux *Monumenta Germaniae*, les publications de l'Institut archéologique, la réorganisation de ce dernier, la Bibliothèque du *Corpus*, l'Association des Académies, le recueil des monnaies anciennes, la Prosopographie, le *Limes*, sans parler du projet d'inventaire des manuscrits, et bien d'autres desseins. Quand on le voyait, chez lui, un soir de fête scientifique, circulant entre ses collaborateurs et ses étudiants, on sentait qu'il était le souffle le plus vivant qui agitât cette masse puissante et solide de la science allemande, et les plus vifs ou les plus lents, en dépit de tous leurs efforts de résistance, cédaient bon gré mal gré à son entraînant direction.

Mais, à force d'organiser le travail d'autrui, il désorganisa (qu'on me permette de le dire) son propre travail. Le résultat de sa tâche volontaire d'administrateur de la science fut le suivant : la *Monnaie* non révisée, ses *Dialectes* devenus une rareté, ses *Recherches* interrompues à leur début, son *Droit Public* assez mal équilibré, ses douze cents articles disséminés dans cent recueils, des notes, des tables ou des corrections de lui dans presque toutes les éditions savantes que l'Allemagne a publiées dans un demi-siècle, tout un trésor de découvertes et de pensées nouvelles prodiguées par lui aux quatre vents du monde, et, par là, presque aussitôt disparues que connues. Car tout article paru dans une revue, s'il est plus vite lu de tous, est aussi plus vite oublié ; et les œuvres scientifiques faites de mémoires détachés sont plus exposées que d'autres à être englouties sous les vagues montantes des écrits nouveaux, tandis que le bloc compact d'un Montfaucon ou d'un Tillemont demeure insubmersible. — Après tout, Mommsen a fait preuve, en agissant ainsi, d'un admirable désintéressement, et le mal ne sera grand ni pour lui ni pour nous, si ses amis, ses élèves, sa patrie et son empereur comprennent leur devoir : réunir en un formidable recueil¹ les mémoires du maître. Et, le jour où cela sera fait, des générations auront, dans la seule œuvre de Mommsen, leur Grævius, leur Pitiscus et leur Salengre ; avec, ce qui manquait à ces derniers recueils, l'unité de la pensée et l'intelligence de l'esprit².

Camille JULLIAN.

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai appris que cela sera fait.

2. Voy. d'excellents articles sur Mommsen dans le *Journal des Débats* du 3 novembre (Boissier), le *Temps* du 3 novembre, la *Neue Freie Presse* des 2 et 3 novembre (Seeck, Szanto et autres), *der Tag* du 1^{er} novembre (Oncken), la

ÉPOQUE MODERNE.

Les archives les plus mal placées du monde sont probablement celles d'Espagne, qu'on laisse croupir au château de Simancas, petite localité rurale où l'on ne trouve ni gîte ni nourriture passables. Pourtant, les historiens allemands n'ont jamais craint de se fixer dans ce village pour un temps plus ou moins long, afin de puiser aux richesses infinies de ce trésor de documents, si importants pour l'histoire des xvi^e et xvii^e siècles. C'est là, et à Madrid, que M. Ernest SCHAEFER a trouvé les sources pour ses *Essais sur l'histoire du protestantisme espagnol et sur l'Inquisition au XVI^e siècle*¹. Le premier volume donne la critique et la narration, les deuxième et troisième les documents traduits ou abrégés en allemand. Nous y rencontrons une foule de détails importants sur les protestants de Séville et de Valladolid, anéantis par l'Inquisition au commencement du règne de Philippe II. Mais, en cherchant à démontrer que le nombre des protestants d'Espagne a été beaucoup plus restreint qu'on ne le croit en général, l'auteur commet une grande erreur; il s'appuie exclusivement sur les documents de l'Inquisition, fort incomplets, comme il l'avoue lui-même. La seule indication donnée par un homme aussi bien informé que l'était le cardinal Granvelle, que, dans la seule ville de Séville, huit cents personnes ont été punies pour luthéranisme (voy. sa lettre à l'évêque d'Aquila, du 47 novembre 1559, dans Kervyn de Lettenhove, *Relations des Pays-Bas et de l'Angleterre*, t. II, p. 93), réfute tout le raisonnement de M. Schaefer. Il ne se trompe pas moins lorsqu'il s'évertue à prouver (t. I, p. 55 et suiv.) que l'Inquisition d'Espagne était un tribunal, non pas du roi, mais de l'Église. Certes, selon la forme, elle était un tribunal ecclésiastique composé de prêtres. Mais, en réalité, elle était soumise à la volonté du roi. C'est lui qui lui donnait toujours la direction; le conseil supérieur en était nommé par le roi, et le grand inquisiteur seul avait besoin de l'approbation papale, pure formalité sans aucune conséquence pratique. Le roi pouvait d'ailleurs forcer le grand inquisiteur à se démettre de ses fonctions. Dans les occasions importantes, le conseil de l'Inquisition demandait directement les ordres du roi.

Tribuna du 9 novembre (Pais), et, tout récemment, *der Zeitgeist* du 30 novembre (Hirschfeld), le *Museum* de décembre (Boissevain).

1. *Beiträge zur Geschichte des spanischen Protestantismus und der Inquisition*, 3 vol. Gütersloh, Bertelsmann.

